

LP métiers de l'informatique :

Conception, développement et tests de logiciels - PRISM

Code diplôme France compétences : 2503263G

CFA UNION

Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
91405 ORSAY CEDEX

Tél : 01.69.15.35.12 / www.cfa-union.org

Referentiel National Qualité



Qualopi
processus certifiés
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

ISO 9001:2015
BUREAU VERITAS
Certification



SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.5
- Modalités d'organisation	P.6
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.7
- Durée de la formation	P.8
Le programme	P.9
Le calendrier d'alternance	P.10
Les moyens humains	P.11
Fiche RNCP	P.12

VOS CONTACTS

• Contacts Pédagogiques

Responsables de la formation :

Jean-Michel LEDJOU ; Agata SAVARY

info-lpprism.iut-orsay@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique :

Isabelle GOUROU

Tél : 01.69.15.61.01 / isabelle.gourou@u-psud.fr

Lieu de la formation : IUT ORSAY - bâtiment 609

rue Noetzelin - 91405 ORSAY

Et Lycée Parc de Vilgénis à Massy

• Contacts CFA

Conseiller formation : gestionnaire contrat d'apprentissage

Loubna CHIKRI

01 69 15 35 12 / 06 07 61 56 27

loubna.chikri@cfa-union.org

Service financier :

01 69 15 35 24 / 06 07 59 68 87

Hanane AABOU

hanane.aabou@cfa-union.org

Référent handicap :

01 69 15 35 12 / 06 07 58 01 14

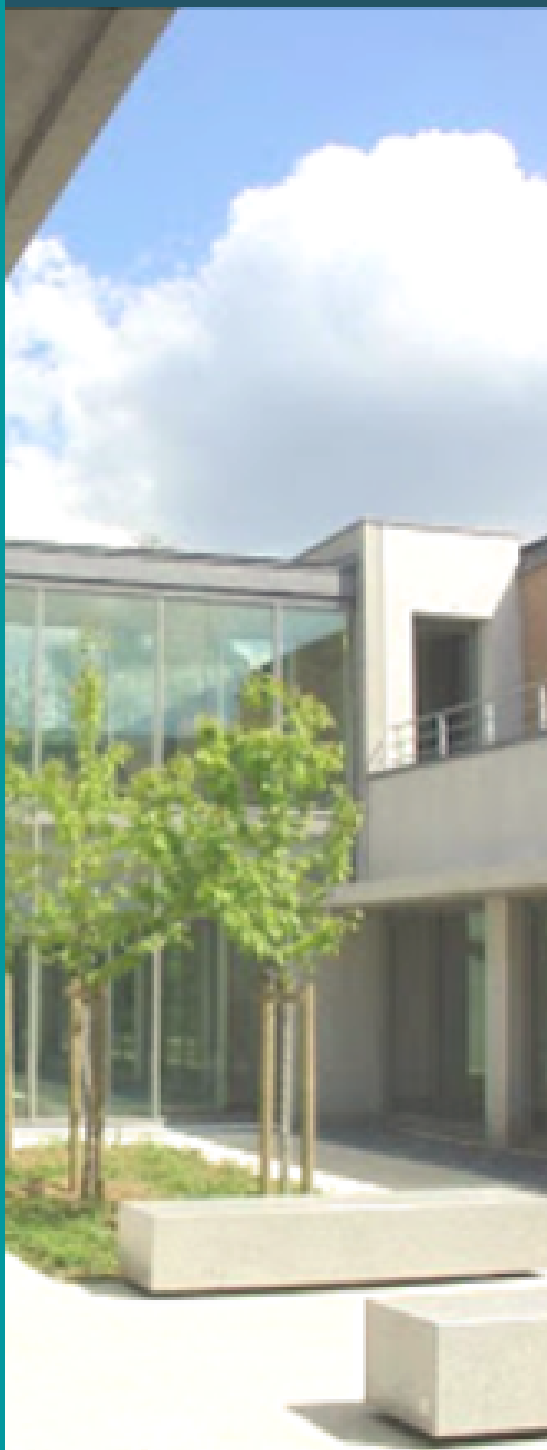
Anna TOTH

anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay –
bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

L'accès à la licence professionnelle est ouvert aux titulaires d'un DUT Informatique, d'un BTS Service informatique aux Organisations option SLAM, aux BTS Systèmes Numériques option IR, aux titulaires d'un diplôme scientifique de niveau L2 ou d'un DEUST ou à toute personne justifiant d'un niveau de connaissances et d'acquis professionnels équivalents (VAE).

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire. L'admission définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- Date de la formation :
02/09/2022 au 01/09/2023
- Réunion d'information
destinée aux stagiaires : NC
- Date de la rentrée universitaire : 02/09/2022

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

L'accès à la licence professionnelle est ouvert aux titulaires d'un DUT Informatique, d'un BTS Service informatique aux Organisations option SLAM, aux BTS Systèmes Numériques option IR, aux titulaires d'un diplôme scientifique de niveau L2 ou d'un DEUST ou à toute personne justifiant d'un niveau de connaissances et d'acquis professionnels équivalents (VAE) qui seront examinés au cas par cas.

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire

➤ Objectifs de la formation :

L'objectif principal de la licence professionnelle est de former des développeurs de logiciels pour environnements répartis et nomades. Les problématiques qu'ils pourront aborder sont essentiellement centrées sur les services Internet et sur les applications pour terminaux mobiles.

Les diplômés sauront :

- concevoir et développer des applications pour smartphones et tablettes ;
- développer et mettre en œuvre un site web dynamique ;
- utiliser les technologies des intergiciels (middleware) : Java, RMI, EJB, Web services, CORBA, .Net Remoting ...
- développer des logiciels destinés au déploiement sur les plateformes hétérogènes ;
- concevoir des interfaces homme-machine adaptées à des terminaux mobiles.

➤ **Les compétences acquises durant la formation :**

Ce parcours est constitué d'un seul parcours type : Programmation internet et systèmes mobiles (PRISM).

Le diplômé peut prétendre à diverses missions qui dépendent de l'activité et de la taille de l'entreprise. Les titulaires de cette LP sont principalement actifs dans la conception d'applications liées au Web et aux plateformes mobiles :

- **Compétences techniques :**

- Génie logiciel (concepts de Modélisation UML, les principaux modèles de conception : design – pattern) ;
- Programmation pour terminaux mobiles (programmation Android, iOS) ;
- Bases de données avancées (réparties, XML, n°SQL, BD pour l'informatique mobile ;
- Programmation des interfaces homme-machine ;
- Développement multi-support, frameworks de développement.

- **Compétences méthodologiques :**

- Analyser un projet à partir des besoins des utilisateurs ;
- Rédiger un cahier des charges ;
- Mettre en œuvre des compétences théoriques et pratiques ;
- Proposer des solutions ;
- Réaliser des tests.
- Capacité d'organisation
- Travailler en équipe ;
- Etablir des priorités, gérer son temps, s'auto-évaluer ;
- Respecter des échéances.
- Savoir-être
- Capacité à écouter, dialoguer, argumenter, convaincre ; développer des capacités de communication et de relation interpersonnelles.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

La formation se déroule sur 1 an à raison de 525 heures en alternance 2 jours en entreprises et trois jours en cours, avec des périodes plus au moins longues en entreprises pendant les vacances universitaires.

La formation s'organise autour :

Tableau récapitulatif des UE - Semestre 1			
UE	Intitulé	Volume Horaire ¹	ECTS
1	Conception et programmation des applications Web et mobiles	138	13
1.1	Génie Logiciel	42 (12h C, 18h TD, 12h TP)	3
1.2	Programmation pour terminaux mobiles	48 (16h C, 16h TD, 16h TP)	5
1.3	Programmation Web	48 (16h C, 16h TD, 16h TP)	5
2	Anglais et Communication	72	6
2.1	Anglais	36 (12h C, 24h TP)	3
2.2	Communication	36 (18h TD, 18h TP)	3
3	Apprentissage en entreprise		11
3.1	Apprentissage en entreprise		11
Total S1		210	30

Tableau récapitulatif des UE - Semestre 2			
UE	Intitulé	Volume Horaire	ECTS
4	Développement Internet et mobile avancé	168	14
4.1	Bases de données réparties	42 (12h C, 18h TD, 12h TP)	4
4.2	Programmation des interfaces homme-machine	42 (12h C, 18h TD, 12h TP)	4
4.3	Développement multi-supports	42 (12h C, 18h TD, 12h TP)	3
4.4	Frameworks de développement	42 (12h C, 18h TD, 12h TP)	3
5	Gestion et culture de l'entreprise	72	9
5.1	Entreprenariat	24 (12h C, 12h TD)	3
5.2	Gestion de projet	24 (12h C, 12h TD)	3
5.3	Ouverture	24 (24h TD)	3
6	Projet tuteuré	75	7
6.1	Projet tuteuré	75	7
Total S2		315	30

➤ **Projet industriel**

Lieu de formation : l'entreprise.

Nombre de crédits Européens : 7 ECTS

Répartition horaire : 36 semaines

- Savoir s'intégrer dans le milieu professionnel.
- Savoir rendre compte.
- Savoir transposer les compétences universitaires acquises en compétences professionnelles.
- Savoir synthétiser l'information écrite et sa présentation orale
- Prendre des initiatives et être autonome en acquérant des méthodes professionnelles

L'activité en entreprise doit essentiellement concerner le développement Web ou mobile. Le travail en entreprise est encadré par un maître d'apprentissage désigné au sein de l'entreprise.

Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l'apprenant ; un compte-rendu est rédigé après chacune des deux visites du tuteur en entreprise.

L'engagement de formation, comprenant entre autres les missions proposées et le projet d'entreprise sert de support au rapport d'activité et à la soutenance orale de l'apprenant.

Un carnet de liaison numérique accessible par Internet permet à tous les acteurs de la formation de visualiser : les absences de l'apprenant ainsi que les comptes rendus des deux visites du tuteur dans l'entreprise.

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement et, éventuellement, de la note d'un devoir surveillé et/ou d'un mini projet à la fin de l'enseignement du module.

La note du projet tuteuré est composée à 60 % de la note de travail (qui inclut le rapport écrit), et à 40 % de la note de la soutenance orale.

1/Evaluation

- *Le rapport d'activité*

La rédaction du rapport d'activité en entreprise est un document dactylographié de 30 à 40 pages, annexes comprises.

Ce rapport doit faire apparaître les compétences et les savoir-faire en programmation web et développement mobile.

- *La soutenance orale*

La soutenance orale se fait devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique, du tuteur et du maître d'apprentissage (la présence de ce dernier étant souhaitable mais non obligatoire).

Chaque soutenance dure 40 minutes.

Le déroulement de celle-ci se fait en 3 temps :

1. Présentation orale de 20 minutes ;
2. Questions du jury 10 minutes ;
3. Discussion au sein du jury en l'absence du stagiaire (environ 10 minutes).

2/Sanction du diplôme

Selon l'article 10 de l'arrêté de 1999, la licence professionnelle est décernée aux alternants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'alternant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement et, éventuellement, de la note d'un devoir surveillé et/ou d'un mini projet à la fin de l'enseignement du module. La note du projet tutoré est composée à 60 % de la note de travail (qui inclut le rapport écrit), et à 40 % de la note de la soutenance orale.

La moyenne générale est obtenue après utilisation des coefficients en lien avec le nombre de crédits ECTS affecté à chaque module.

Pour obtenir la licence, un alternant doit obtenir 30 ECTS et avoir la moyenne pondérée dans le projet tutoré et dans l'apprentissage en entreprise.

Si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10 le diplôme est attribué sinon un jury statuera sur le cas.

3/Jury d'examen

Le diplôme est délivré par le jury officiel des licences professionnelles de l'IUT.

Le Président de l'Université Paris-Sud désigne chaque année, par arrêté, le président et les membres du jury d'attribution de la licence professionnelle.

Le jury comporte au minimum trois membres et au maximum cinq et conformément à l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, dont pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

➤ Durée de la formation /an

525 h /an

Programme simplifié de la formation

Génie logiciel	Approfondir les concepts de Modélisation UML. Savoir identifier les principaux modèles de conception (design-pattern).	42h
Programmation pour terminaux mobiles	Apprendre les bases de la programmation Android.	48h
Programmation Web	Savoir développer un site Web dynamique.	48h
Bases de données	Connaître des principes avancés des bases de données (reparties, XML, noSQL, BDs pour l'informatique mobile).	42h
Programmation des interfaces homme-machine	Introduction aux interfaces homme-machine et notamment aux concepts liés à la programmation mobile et Web.	42h
Modules de la spécialité	Apprendre à programmer à l'aide de frameworks de développement, apprendre le développement iOS.	84h
Anglais technique	Utiliser la langue de communication et de spécialité en milieu professionnel à l'étranger.	36h
Communication	Comprendre les processus de la communication. Permettre l'analyse des phénomènes régissant la communication interpersonnelle. Communication professionnelle.	36h
Entreprenariat	Introduction à l'entreprenariat pour l'informatique : auto-entreprenariat / freelance, création d'entreprise (start-up).	24h
Gestion de projet	Mieux appréhender les conditions nécessaires à une bonne gestion de projets.	24h
Ouverture en entreprise	Comprendre l'expérience vécue en entreprise avec les rapports humains qu'elle engendre, et savoir les gérer.	24h
Projet tuteuré	Etudier et/ou réaliser une application informatique, mettre en oeuvre une politique de gestion et de développement de projet.	75h
Apprentissage en entreprise	Mettre en application des compétences. Apprendre à s'intégrer au milieu professionnel	
TOTAL		525 h

Calendrier de la formation rentrée 2022-2023

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
J 1	S. 1	M. 1	J. 1	D. 1	M. 1	M. 1	S. 1	L. 1	J. 1	S. 1	M. 1	V. 1
V. 2	D. 2	M. 2	V. 2	L. 2	J. 2	J. 2	D. 2	M. 2	V. 2	D. 2	M. 2	S. 2
S. 3	L. 3	J. 3	S. 3	M. 3	V. 3	V. 3	L. 3	M. 3	S. 3	L. 3	J. 3	D. 3
D. 4	M. 4	V. 4	D. 4	M. 4	S. 4	S. 4	M. 4	J. 4	D. 4	M. 4	V. 4	L. 4
L. 5	M. 5	S. 5	L. 5	J. 5	D. 5	D. 5	M. 5	V. 5	L. 5	M. 5	S. 5	M. 5
M. 6	J. 6	D. 6	M. 6	V. 6	L. 6	L. 6	J. 6	S. 6	M. 6	J. 6	D. 6	M. 6
M. 7	V. 7	L. 7	M. 7	S. 7	M. 7	M. 7	V. 7	D. 7	M. 7	V. 7	L. 7	J. 7
J. 8	S. 8	M. 8	J. 8	D. 8	M. 8	M. 8	S. 8	L. 8	J. 8	S. 8	M. 8	V. 8
V. 9	D. 9	M. 9	V. 9	L. 9	J. 9	J. 9	D. 9	M. 9	V. 9	D. 9	M. 9	S. 9
S. 10	L. 10	J. 10	S. 10	M. 10	V. 10	V. 10	L. 10	M. 10	S. 10	L. 10	J. 10	D. 10
D. 11	M. 11	V. 11	D. 11	M. 11	S. 11	S. 11	M. 11	J. 11	D. 11	M. 11	V. 11	L. 11
L. 12	M. 12	S. 12	L. 12	J. 12	D. 12	D. 12	M. 12	V. 12	L. 12	M. 12	S. 12	M. 12
M. 13	J. 13	D. 13	M. 13	V. 13	L. 13	L. 13	J. 13	S. 13	M. 13	J. 13	D. 13	M. 13
M. 14	V. 14	L. 14	M. 14	S. 14	M. 14	M. 14	V. 14	D. 14	M. 14	V. 14	L. 14	J. 14
J. 15	S. 15	M. 15	J. 15	D. 15	M. 15	M. 15	S. 15	L. 15	J. 15	S. 15	M. 15	V. 15
V. 16	D. 16	M. 16	V. 16	L. 16	J. 16	J. 16	D. 16	M. 16	V. 16	D. 16	M. 16	S. 16
S. 17	L. 17	J. 17	S. 17	M. 17	V. 17	V. 17	L. 17	M. 17	S. 17	L. 17	J. 17	D. 17
D. 18	M. 18	V. 18	D. 18	M. 18	S. 18	S. 18	M. 18	J. 18	D. 18	M. 18	V. 18	L. 18
L. 19	M. 19	S. 19	L. 19	J. 19	D. 19	D. 19	M. 19	V. 19	L. 19	M. 19	S. 19	M. 19
M. 20	J. 20	D. 20	M. 20	V. 20	L. 20	L. 20	J. 20	S. 20	M. 20	J. 20	D. 20	M. 20
M. 21	V. 21	L. 21	M. 21	S. 21	M. 21	M. 21	V. 21	D. 21	M. 21	V. 21	L. 21	J. 21
J. 22	S. 22	M. 22	J. 22	D. 22	M. 22	M. 22	S. 22	L. 22	J. 22	S. 22	M. 22	V. 22
V. 23	D. 23	M. 23	V. 23	L. 23	J. 23	J. 23	D. 23	M. 23	V. 23	D. 23	M. 23	S. 23
S. 24	L. 24	J. 24	S. 24	M. 24	V. 24	V. 24	L. 24	M. 24	S. 24	L. 24	J. 24	D. 24
D. 25	M. 25	V. 25	D. 25	M. 25	S. 25	S. 25	M. 25	J. 25	D. 25	M. 25	V. 25	L. 25
L. 26	M. 26	S. 26	L. 26	J. 26	D. 26	D. 26	M. 26	V. 26	L. 26	M. 26	S. 26	M. 26
M. 27	J. 27	D. 27	M. 27	V. 27	L. 27	L. 27	J. 27	S. 27	M. 27	J. 27	D. 27	M. 27
M. 28	V. 28	L. 28	M. 28	S. 28	M. 28	M. 28	V. 28	D. 28	M. 28	V. 28	L. 28	J. 28
J. 29	S. 29	M. 29	J. 29	D. 29			M. 29	S. 29	L. 29	J. 29	S. 29	M. 29
V. 30	D. 30	M. 30	V. 30	L. 30			J. 30	D. 30	M. 30	V. 30	D. 30	M. 30
L. 31			S. 31	M. 31			V. 31	M. 31		L. 31	M. 31	S. 31

IUT		RAN		Entreprise		Féfé
-----	--	-----	--	------------	--	------

Les moyens

➤ L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'un enseignant associé (PAST). Elle est par ailleurs constituée de plusieurs professionnels en activité dans le secteur privé comme dans le public.

Sur demande.

Licence Professionnelle - Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP29966

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 326 : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Franche-Comté - Besançon	-	http://www.univ-fcomte.fr (http://www.univ-fcomte.fr)
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)
Université de Bretagne Sud	-	http://www.univ-ubs.fr (http://www.univ-ubs.fr)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	-	http://www.univ-savoie.fr (http://www.univ-savoie.fr)
Université de Guyane	-	http://www.univ-guyane.fr (http://www.univ-guyane.fr)
Université Claude Bernard - Lyon 1	-	http://www.univ-lyon1.fr (http://www.univ-lyon1.fr)
Université de Montpellier	-	http://www.umontpellier.fr (http://www.umontpellier.fr)
Université de Nantes	-	http://www.univ-nantes.fr (http://www.univ-nantes.fr)
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	-	http://www.u-pec.fr (http://www.u-pec.fr)
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis	-	http://www.univ-paris8.fr (http://www.univ-paris8.fr)
Université de Pau et des Pays de l'Adour	-	http://www.univ-pau.fr (http://www.univ-pau.fr)
Université de Poitiers	-	http://www.univ-poitiers.fr (http://www.univ-poitiers.fr)
Université Toulouse 1 Capitole	-	http://www.univ-tlse1.fr (http://www.univ-tlse1.fr)

Université Paul Sabatier - Toulouse 3	-	http://www.ups-tlse.fr (http://www.ups-tlse.fr)
Université Clermont Auvergne	-	http://www.uca.fr (http://www.uca.fr)
Université d'Orléans	-	http://www.univ-orleans.fr (http://www.univ-orleans.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Université Jean Jaurès - Toulouse 2	-	http://www.univ-tlse2.fr (http://www.univ-tlse2.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université de Reims Champagne-Ardenne	-	http://www.univ-reims.fr (http://www.univ-reims.fr)
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)
Université de la Rochelle	-	http://www.univ-larochelle.fr (http://www.univ-larochelle.fr)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)
université de Nice	-	-
UNIVERSITE DE PARIS	-	https://u-paris.fr/ (https://u-paris.fr/)
UNIV POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE	-	https://www.uphf.fr/ (https://www.uphf.fr/)
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	-	https://www.univ-grenoble-alpes.fr/ (https://www.univ-grenoble-alpes.fr/)
UNIV PARIS XIII PARIS-NORD VILLETANEUSE	-	https://www.univ-paris13.fr/ (https://www.univ-paris13.fr/)
UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE	-	https://www.uha.fr/ (https://www.uha.fr/)
UNIVERSITE DU MANS	-	http://www.univ-lemans.fr/ (http://www.univ-lemans.fr/)
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	-	https://www.universite-paris-saclay.fr/ (https://www.universite-paris-saclay.fr/)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Optimisation et automatisation de l'exploitation d'applications
- Elaboration de procédures
- Paramétrage des outils d'automatisation et de contrôle
- Mesure de performances
- Intégration au système de nouvelles applications ou informations
- Gestion de la documentation, des tests et des configurations
- Prototypage, implémentation et tests d'applications
- Maintenance corrective et évolutive
- Suivi et gestion de la démarche qualité
- Veille technologique et informationnelle

Compétences attestées :

- Développer et maintenir une application N tiers
 - Concevoir des applications en mettant l'accent sur la sûreté, la fiabilité, la maintenabilité et les performances
 - Concevoir, mener et exploiter des tests à des fins de validation, de contrôle de conformité ou d'optimisation de performances
 - Mettre en œuvre un processus qualité
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP29966BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP29966BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. • Développer une argumentation avec esprit critique. 	
RNCP29966BC03 Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	

<p>RNCP29966BC04</p> <p>Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
<p>RNCP29966BC05</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
<p>RNCP29966BC06</p> <p>Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et maintenir une application N tiers • Concevoir des applications en mettant l'accent sur la sûreté, la fiabilité, la maintenabilité et les performances 	
<p>RNCP29966BC07</p> <p>Coordination et mise en œuvre de contrôles qualité et conformité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir, mener et exploiter des tests à des fins de validation, de contrôle de conformité ou d'optimisation de performances • Mettre en œuvre un processus qualité 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- J58 : Edition
- J62 : Programmation, conseil et autres activités informatiques
- J63 : Service d'information

Type d'emplois accessibles :

- Développeur
- Analyste-programmeur
- Qualiticien
- Testeur

Code(s) ROME :

- M1802 - Expertise et support en systèmes d'information
- M1805 - Études et développement informatique

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none">- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none">- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle - Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle- - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université de Paris, arrêté du : 25/02/2020
-	Université Paris-Saclay, arrêté du : 27/07/2020
-	<ul style="list-style-type: none"> Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017 Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018 Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de Guyane, arrêté du : 09/06/2017 Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 22/06/2018 Université de La Rochelle, arrêté du : 22/05/2018

Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018
 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
 Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 10/06/2016
 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018
 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
 Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018
 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018
 Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018
 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
 Université Jean-Jaurès - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016
 Université Nice , arrêté du : 28/05/2018
 Université Paris 13, arrêté du : 05/10/2015
 Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017
 Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
 Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016
 Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes, arrêté du :
 03/07/2015
 Université Savoie Mont Blanc -Chambéry, arrêté du : 24/06/2016
 Université Toulouse 1 capitole, arrêté du : 23/05/2016

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
	- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
-------------------------------------	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16467>)